



## Compte rendu du conseil municipal de Marions

### Date du conseil

2 juillet 2020

### Personnes présentes :

Adeline Portet (M), Josiane Pailleux, Lydie Castagnet, Coralie Grisalena, François Lespes (A), David Jaquet, Samuel Durand (A), Patrice Marquette, Alexis Géromta, Yvan Dourthe (A)

### Personnes excusées :

Néant

### 1- Ouverture et ordre du jour

Madame la Maire déclare la séance ouverte et annonce l'ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du 08 juin 2020
- 2) Vote des taux d'imposition 2020
- 3) Vote du budget 2020
- 4) Points divers

Auquel elle rajoute :

- 1) Nomination des délégués aux élections sénatoriales.
- 2) Proposition des noms pour la commission des impôts

### 2- Approbation du compte-rendu du 08 juin 2020

Madame la Maire propose au vote l'approbation du compte rendu du dernier conseil :  
Approuvé à l'unanimité

### 3- Vote des taux d'imposition 2020

Pour rappel, il n'y a plus de taxe d'habitation perçue par la Mairie.

Taxes foncières : Les taxes foncières n'ont pas été augmentées depuis un petit moment ; 8,81% sur le bâti et 33,23% sur le non bâti. Madame la Maire demande la position du conseil qui après avis décide à l'unanimité de maintenir ces taux pour l'année 2020.

### 4- Budget 2020

Madame la Maire détaille ligne par ligne le budget en mettant en parallèle l'exercice précédent et le courant.



## Compte rendu du conseil municipal de Marions

Pas de changement hormis la ligne 11 Matériel qui passe à 10K€ et un changement au niveau des subventions :

- Pétanque : 800€ → 500€
- Chasse : 1 000€ → 1 500€
- SJSP Grignols : 100€ → 300€

Ces subventions seront allouées sur présentation du bilan de chaque association. Madame la Maire fait voter l'approbation de ce budget qui l'est à l'unanimité.

### 5- Délégués élections sénatoriales

- Titulaire : Le maire
- Suppléant : Les trois adjoints du plus au moins âgé,

### 6- Communication des 24 noms pour la commission CCID (commission communale des impôts directs).

Chaque mairie doit soumettre une liste de 24 noms d'habitants de la commune ou de propriétaires terriens, liste sur laquelle seront tirés au sort 12 personnes (6 titulaires et 6 suppléants) par les impôts pour participer annuellement (vers mars) à cette commission impôt ayant lieu à la mairie en présence de l'inspecteur des impôts.

Commune de MARIONS						
Par délibération n° _____ en date du 02/07/2020 le conseil municipal a émis la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).						
Modalités de remplissage du tableau						
A l'aide de la délibération portant désignation des personnes proposées, les colonnes 1 à 3 doivent être systématiquement renseignées des informations demandées. La colonne 6 permet de sélectionner les impôts directs locaux auxquelles est soumise la personne proposée : cette information est nécessaire pour permettre une représentation équitable des personnes désignées parmi les personnes imposables aux différentes bases locales (Taxe foncière - TF, taxe d'habitation - TH et cotisation foncière des entreprises - CFE) conformément à l'article 1360 du code général des impôts.						
Si la commune compte moins de 2 000 habitants, 24 propositions de personnes sont attendues. Dans les autres cas, 32 propositions sont attendues.						
Il est rappelé qu'en présence de liste incomplète ou en l'absence de liste, le directeur départemental/régional des finances publiques sera amené à désigner d'office des commissaires conformément à la loi.						
Attention appelés						
L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne s'agit pas des personnes qui seront désignées commissaires titulaires ou suppléants par le directeur départemental ou régional des finances publiques.						
Civilité	Nom	Prénoms	Date de naissance	Adresse	Impôts directs locaux	
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6	Col.7
<b>La mairie étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ci-dessous.</b>						
1	M	LESPIES	François	13/08/1925	La Jougle Nord - 33880 MARIGNES	
2	M	GAEDRIVE	René	21/07/1942	Le Bourg - 33880 MARIGNES	
3	MME	CASTAGNET	Lilou	14/04/1956	Le Bourg Sud - 33880 MARIGNES	
4	M	BOURTHE	Yves	21/03/1952	Vignoles - 33880 MARIGNES	
5	MME	DUBROCA	Christiane	13/02/1944	Bourg - 33880 MARIGNES	
6	MME	VENTRE	Ludgeria	08/06/1946	Coussac - 33880 MARIGNES	
7	M	FRESNITE	Jean-Luc	26/02/1967	Commarès - 33870 MERVILLER	
8	M	LAROCHE	Denis		Lavaud - 33880 MARIGNES	
9	M	LATOUR	Trésny		Douaun - 33880 MARIGNES	
10	MME	JACLET	Henriette	08/09/1972	Bourg - 33880 MARIGNES	
11	M	CARON	Yves	06/09/1956	Le Coteau - 33880 MARIGNES	



## Compte rendu du conseil municipal de Marions

Civilité	Nom		Prénom	Date de naissance	Adresse		Impositions directes locales
	Col.1	Col.2			Col.5	Col.6	
12 M	LEVELLE		Jean-Guy		Cyress - 33000 MARIGNON		
13 M	PORTET		François	27/02/1948	Chabarey - 33000 MARIGNON		
14 M	CHAMBON		Déni	26/07/1964	9 Lubat - 33000 MARIGNON		
15 M	DURAND		Sébastien	10/12/1973	Les Moutons - 33000 MARIGNON		
16 Mme	KNOTEK		Isabelle	21/02/1979	Le Teyssy - 33000 MARIGNON		
17 M	GLENDON		Nicolas	06/07/1988	Grécos - 33000 MARIGNON		
18 Mme	COTUACHEAU		Sylvie	13/04/1964	La Buis - 33000 MARIGNON		
19 M	LAPRÉ		Edgard	16/11/1957	Morzan - 33000 MARIGNON		
20 M	COUILLURES		Alain	04/02/1965	Boisguy - 33000 MARIGNON		
21 M	MARQUETTE		Lionel	26/12/1974	Calat - 33000 MARIGNON		
22 M	LARREY		Gilles	21/01/1953	Maison - 33000 MARIGNON		
23 Mme	GLATH		Sabrina	02/11/1983	Lubat - 33000 MARIGNON		
24 Mme	D'ALMEIDA		Kate	26/12/1987	Caubon - 33000 MARIGNON		
25							
26							
27							
28							
29							
30							
31							
32							
		Nom	Prénom		Courriel		Téléphone
Intervenant(s) de la commune	PORTET		Adeline		foranportet@marignons.fr		05 56 83 74 79
	ARACIL		Isabelle		mairie.marignons@orange.fr		05 56 25 87 88

Madame la Maire soumet cette liste au vote, liste adoptée à l'unanimité.

### 7- Salle des fêtes / ERP (établissement recevant du public)

La préfète de Gironde a interdit tout rassemblement de plus de 10 personnes sauf enterrement ou crémation jusqu'à fin août.

### 8- Journal communal

Samuel présente le draft du numéro 1 du « petit marionnais » issu de la commission communication. Après un tour de table, des améliorations sont portées. L'idée est de le lancer rapidement avec une distribution sous pli dans les boîtes aux lettres. Une date de la mise sous pli et de la distribution sera communiquée rapidement aux volontaires du conseil.

### 9- Permanence des élus :

Samuel va mettre au point un planning afin de pouvoir démarrer dès le 5 septembre. Pour rappel 2 fois par mois de 10h à 11H avec un adjoint et un conseiller.

### 10- Divers :

Une journée apicole est organisée par Mr Glath et Sabrina le 18/7 de 9h à 17H au 7 lieu-dit Lubat à Marions pour vendre leurs produits ainsi que l'outillage pour l'apiculture.

L'ordre du jour étant épuisé et n'y ayant pas d'autres sujets, Madame la Maire clôt ce conseil.

